

Écoles de la commune de Saint Pierre La Noue
Procès verbal du conseil d'école du 2nd trimestre
jeudi 02 mars 2023

Présentation du conseil

Personnes présentes :

- * Représentants des parents d'élèves : Mme Rive, Mme Deletang, Mme Vinet, Mme Cougnaud, Mme Santolini, Mme Nomer, M. Renaud, Mme Boulinguez, Mme Vidal, Mme Haribou
- * Mairie : Mr Dubourgnoix, M. Paronneau & Mme Bonnifait.
- * Enseignants : M.Harscoët, Mme Renou, Mme Parion, Mme Fougeroux, Mme Crossette, Mme Jimenez
- * Atsem : Mme Perrin, Mme Manda-Ottou
- * DDEN : Mme Granet
- *Nadia Morin (directrice l'Ilot Vacances)

Personnes absentes et excusées: Mme Dupinay (Inspectrice de l'éducation nationale)

Approbation du précédent PV à l'unanimité

1- Point effectifs:

Rappel des effectifs pour 2022/2023

PS :11

MS :13

GS : 14

CP : 20

soit 125 élèves donc une moyenne pour 5 classes de 25 élèves en moyenne

CE1 :13

CE2 :17

CM1 : 16

CM2 : 21

2- Accueil des tps

Document de cadrage soumis au vote du CE à annexer au projet d'école 2021/2024

Annexe 1

Vote à l'unanimité.

3- Informations sur le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

PPMS risques majeurs : dossier permettant de se préparer à l'éventualité d'un risque majeur (risques sismiques, nucléaires, industriels, inondations, transport de matières dangereuses, ...)
Saint Pierre La Noue

Risques éventuels : Le transport de matières dangereuses et la tempête.

Un lieu de mise en sûreté est défini dans chaque école.

St Germain : Les élèves de maternelle restent dans leur classe, tandis que les CP et les CE1-CE2-CM1 doivent se réfugier dans la salle de motricité.

En cas de tempête, selon la direction des vents, le préau ou le réfectoire peuvent également servir de lieux de mise en sûreté.

Péré : il s'agit (étant donné l'aménagement des salles de classe de l'école de Péré) de **rester en classe**.

PPMS attentat intrusion : dossier permettant de se préparer à l'éventualité d'un attentat ou d'une intrusion au sein de l'école.

En cas d'attaque ou d'intrusion deux possibilités : s'échapper ou s'enfermer. La deuxième solution est envisagée.

Un lieu de mise en sûreté est défini dans chaque école.

St Germain : **Les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaire restent dans leur classe.** Les portes des bâtiments sont fermées, les rideaux sont tirés, les lumières éteintes. Les élèves sont au sol. Exercice réalisé le 19/11/2021 à 10h45. Cet exercice à montrer que les rideaux de la classe de CE1/CE2 ne permettait pas de cacher efficacement les élèves de la classe. Ils seront donc descendus.

Péré : **les élèves restent dans leur classe.** Les portes des bâtiments sont fermées, les rideaux sont tirés, les lumières éteintes, les élèves sont au sol. Exercice réalisé le 5 septembre 2022

En cas d'alerte (instructions aux parents)

- Ne pas aller chercher son enfant à l'école pour ne pas l'exposer à un danger ni s'exposer soi-même
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux (laisser les secours s'organiser) ;
- Écouter la radio et respecter les consignes de sécurité.

Exercices : Trois exercices de mise en sûreté doivent être réalisés chaque année dont un exercice attentat intrusion. Exercice à prévoir, également, sur le temps péri-scolaire.

Moyens utilisés pour prévenir les occupants :

- Pour signaler un risque majeur : coup de sifflet.
- En cas de risque intrusion/attentat : corne de brume avec un son long et continu pour confinement, déclenchement de l'alarme incendie pour s'échapper.

Suite aux risques d'attentats, le plan vigipirate niveau « attentat » est toujours actif : interdiction de stationner aux abords de l'école, l'école doit être fermée.

4- Alerte incendie

Les exercices « incendie » se font plusieurs fois dans l'année, à différentes saisons et lors d'activités variées, dans un lieu qui n'est pas forcément la classe (salle de motricité, dortoir à St Germain...). Cela permet, ainsi, à tous les élèves et à tous les enseignants (notamment ceux qui ne sont là qu'une journée par semaine) de s'entraîner et d'avoir de bons réflexes.

Un 1^{er} exercice a eu lieu le 30 septembre 2021 sur l'école de St Germain et le 5 septembre 2022 à Péré. Un deuxième exercice aura lieu à Saint germain le jeudi 9 mars .

Un lieu de mise en sûreté :

St Germain : Tous les élèves évacuent l'établissement et se dirigent vers le stade, les enseignants sont munis des clefs et du cahier d'appel.

Péré : Tous les élèves évacuent l'établissement et se dirigent sur l'herbe dans la cour de l'école.

5- Evaluations nationales des cp et ce1

Le résultats sont plutôt positifs en CP dans le domaine de la lecture, les résultats sont stables depuis l'évaluation de rentrée. En mathématiques il y a plus de fragilités mais en cohérence avec les résultats départementaux. Tous les élèves de CP se sont bien investis dans la passation et ont fait de leur mieux.

En CE1, les évaluations ont été passées à la rentrée. En français, il y a une bonne réussite dans la lecture des syllabes. C'est plus faible en fluence verbale (nombre de mots lus en 1 minute).. En mathématiques, il y a plus de difficultés dans la résolution de problèmes et dans l'association d'un nombre à une position (aspect ordinal du nombre). Les points forts sont sur la reproduction d'assemblages, la lecture de nombres et le calcul mental.

6 - Bilan Investissements 2022/ Travaux à venir

Sur Saint Germain de Marecennes :

Remerciements pour le petit déjeuner de Noël offert par la mairie.

Remerciements aux ATSEM (Angeline et Sophie) et à Lydie , Leïla et Gladys pour leur investissement « humain » au quotidien. Elles ont été particulièrement sollicitées lors de cette période.

Remerciements à la Mairie pour le personnel (Leïla et Lydie) mis à disposition sur le temps de classe.

Remerciements pour les différentes réparations et travaux réalisés :

- des vélos et trottinettes
- parking enseignants
- Parterre devant l'école
- Abris
- Table à langer
- Nombreuses maintenances informatiques

Travaux à prévoir :

Question de la continuité de l'alarme à incendie entre les bâtiments.

Agrandissement cours de récréation dans la partie herbeuse du terrain de football. *Cela rentre dans un projet de réaménagement du stade. Disponibilité possible en septembre.*

Sur Péré :

Merci pour les travaux réguliers.

Merci à Nadine Blondet, Pascale Samson et Audrey Bachelier pour leur travail quotidien.

Travaux à prévoir :

Toilettes à réparer. *Le devis est signé.*

Discussion autour des chaleurs estivales et des aménagements : petites climatisations, voiles d'ombrage, problèmes de tringles à rideaux. Questionnement sur les solutions viables et durables. La Mairie va faire une étude technique pour un investissement plus conséquent sur cette question.

7 - Activités et projets divers

Péré :

Effectué

-La bibliothèque. Merci aux bénévoles.

-Intervention des éducateurs sportifs : module de basket ball avec rencontre sportive le 23 mai

- Cross à Surgères mardi 13 décembre.
- Projet développement durable : projet autour du serpent avec Nature Environnement 17, projet école et commune de sensibilisation et de sauvegarde des serpents. 2 séances ont eu lieu sur la connaissance des serpents (habitat, alimentation, espèces, représentations)
- Concert le 24 janvier 10h TOURNESOL
- Fanfare de percussion sur la pause méridienne pendant la période 2 avec concert devant les parents le vendredi midi avant les vacances.
- Préparation à la soirée vocale sur le thème de l'eau.
- Correspondance en anglais avec la classe de 6G du collège.
- projet des enfants de la boîte à idées : journée Halloween, petit déjeuner à l'école, projet Titanic.

A venir

- visite de la ferme de Mathilde, du champ à l'assiette. Randonnée mardi 4 avril.
- prix des Incorruptibles. Vote en mai.
- Intervention des éducateurs sportifs : module de roller
- bibliothèque
- projet serpent : interventions + action sur la commune et valorisation à l'occasion de la fête des écoles le 23 juin. Visite du Zoodysée de Chizé le 1er juin.
- natation en juin
- visite du collège en mai.
- permis internet
- projets portés par la Mairie : fruits et légumes et visite d'Altrian , centre de tri

Saint Germain de Marencennes :

Réalisé

- le mardi gras
- la galette des rois dans la cour avec toutes les classes
- Cycle de roller en coopération avec la CDC, début de la lutte.
- Répétitions pour la soirée vocale.
- Visites mensuelles à la bibliothèque municipale avec emprunts de livres pour les élémentaires. Les maternelles choisissent les livres à l'école, tous les 15 jours, c'est la bibliothèque qui se déplace, merci à eux pour leur engagement.

A venir

- Les Incorruptibles
- Semaine des mathématiques du 06 au 15 mars
- Activité piscine au mois de juin pour les GS/CP, CP/CE1 et CE2/CM1.
- Les sorties pédagogiques sont en cours d'élaboration.
- Permis piéton pour les CE2/CM1
- Projet Théa de théâtre en CE2/CM1 en lien avec l'OCCE. Mettre en scène un extrait de pièce.
- Semaine de la presse pour les CE2/CM1.

En commun :

- Fête de fin d'année avec Kermesse le 23 juin, heure et lieu à définir.
- Soirée vocale le 9 mai au Castelpark.

Mme Bonnfait remercie les enseignants pour leur accueil dans les écoles. Cela a permis de mettre en place la présence d'agents en plus à l'école.

8- Liste des questions diverses

Pour l'école

1/ Est-il envisageable de diviser la cour entre petits et grands sur Saint Germain ?

C'est envisageable mais c'est dommageable parce que cela réduit les espaces. Les maternels ont déjà une récréation plus longues et profitent plus des espaces. Nous attendons par ailleurs l'extension de la cour.

2/ Les enfants de CE1-CE2 et CE2-CM1 se plaignent d'avoir froid en arrivant le matin en classe. Est-il possible d'y trouver une solution pour y remédier ?

Nous n'avons pas eu de remontées directes de la part des enfants. Les enseignantes n'ont pas remarqué de températures anormales.

Pour la mairie

1/ Qu'est-il envisagé pour la répartition des classes à la rentrée 2023 ? Reste-t-elle la même 4 à Marencennes et 1 à Péré ou une autre solution est-elle envisagée ?

2/ Le conseil municipal ayant changé depuis le dernier conseil d'école, les élus peuvent-ils nous donner leur vision et leurs ambitions concernant l'avenir des écoles de Saint Pierre la Noue à court et moyen terme ?

3/ Nous avons été informés de la visite de Madame la Députée Anne Laure Babault la semaine dernière sur les écoles de la commune et sommes étonnés de ne pas avoir été conviés en tant que délégués de parents élus. Quel était l'objet de cette visite ?

Mairie

La répartition 4 -1 ne satisfait pas grand monde. Il y a eu des contacts avec le sénateur et la député. Une lettre a été écrite au DASEN pour demander audience. La lettre est restée sans réponse malgré les 2 relances pour pouvoir se projeter sur les 2 sites. La Mairie souhaite le 3-2.

Parents

Les parents expliquent l'historique de la fermeture l'an passé, leur engagement et leurs rencontres avec l'institution. Les parents pensent que cette démarche de la Mairie concerne aussi les parents qui n'ont pas été sollicités récemment. Certains parents soutiennent le 3-2 et d'autres soutiennent le 4-1 ou le 5-0. Ils demandent la création d'une commission municipale pour être associés.

La Mairie accepte.

4/ Quel est le projet de restauration à la rentrée de septembre pour les deux écoles ?

La Mairie travaille avec la commune de St Mard qui peut fournir les repas pour l'école de St Germain de Marencennes pour ne pas reconduire le contrat de Restauria.

Certains parents sont favorables à Restauria et demandent de la concertation dans les choix de la Mairie.

5/ Nous sommes informés de la baisse des subventions accordées à l'Îlot Vacances. Une solution est-elle envisagée par la mairie pour soutenir l'association, l'école ne pouvant fonctionner sans cet accueil périscolaire ?

La commune n'octroie aucune subvention à ce jour. C'est le conseil municipal qui en décide. La Mairie veut écrire une convention. La Mairie souhaite soutenir cet accueil périscolaire.

L'Îlot Vacances a 20 ans. La Mairie a donné des moyens à l'association (agents, locaux). Les locaux de St Germain sont adaptés pour l'accueil des enfants et adaptés aux différents âges des enfants. Il n'y a pas de convention d'utilisation des locaux.

La rémunération des personnels doit être facturée à l'association selon un décret mais il peut y avoir des subventions pour compenser ce coût dans la convention. C'est le conseil municipal qui en décide.

6/ La mairie a-t-elle pris une décision concernant la kermesse de l'école prévue le 23.06 ? Est-il possible comme les années précédentes de l'organiser sur le terrain de Péré et d'y amener la scène empruntée à la CDC par l'APE ?

La kermesse aura bien lieu le 23 juin à Péré.

7/ Où en est-on du projet d'extension de la cour d'école à Saint Germain sur le terrain de foot annoncé lors du dernier conseil d'école ? Qu'est-il envisagé pour créer de l'ombre dans la cour avant les chaleurs de l'été ?

Voir les demandes de travaux plus haut.

La séance est levée à 20h25

Présidente : Mme JIMENEZ

Secrétaire : M. Harscoët

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Harscoët', written on a light-colored background.